



## Hommage à Monsieur Sébastien CARTIER

## Cher Sébastien, Monsieur Le Président du SIVY,

Nous gardons tous le souvenir de ton élection de Président du SIVY. Tu avais la jeunesse, l'envie de construire et en quelques mois tu nous a montré ton dynamisme, tes compétences, et ton sens de l'action.

Tu as su construire un "Esprit SIVY", avec l'ensemble des délégués, les membres du bureau et l'équipe d'animation. Tes convictions et ton réalisme ont fait progresser la prise de conscience de la réalité de la vie de nos cours d'eau.

> Nous continuerons par notre action à honorer ta mémoire en agissant avec conviction et détermination sur l'importance de la préservation des cours d'eau

en reprenant la devise du SIVY que tu as toi-même imaginé : "Redessinons l'avenir de nos rivières". Merci

Bernard DUPERAT, 1er Vice-Président du SIVY



## Les échéances à prévoir pour la collectivité

La disparition de Monsieur Sébastien CARTIER mène à redéfinir les contenus des prochains conseils syndicaux, par renvoi de l'art 1.5211-2, les dispositions relatives aux articles L.2122-1 à 34 du Code Général des Collectivités Territorial s'appliquent, ainsi : La commune de Bourges dispose d'un délai de 1 mois pour procéder à l'élection d'un nouveau délégué titulaire SIVY (L.5211-8 CGCT), à la suite de quoi le Syndicat convoquera dans un délai de 15 jours les membres délégués pour procéder aux élections (L.2122-14 CGCT).

- Le Président est remplacé dans la plénitude de ses fonctions par le 1er vice-président, M. Bernard DUPERAT, jusqu'à l'élection d'un nouveau président (L.2122-17 CGCT).
- Le conseil syndical du mardi 26 janvier est maintenu, il y sera notamment procédé au vote du budget 2016, à l'approbation des comptes administratif et de gestion 2015.
- Un conseil syndical suivra (en février) pour les élections du Président du SIVY, l'attribution de ses délégations ainsi que l'élection des quatre (4) vice-présidents qui formeront le bureau du syndicat. L'élection se fait au scrutin secret et à la majorité absolue (L. 2122-7 du CGCT).
- Pour rappel : les candidats doivent être délégués « titulaires », candidatures réalisées le jour de l'élection, un vote par commune, un seul pouvoir par délégué.
- Le conseil syndical suivant (mars 2016) délibèrera pour les indemnités de fonction après que des arrêtés de délégations de fonctions aient été pris.

#### Les projets en cours, en bref

#### **Etude Continuité écologique**

Le SIVY va prochainement lancer une étude sur la thématique de la continuité écologique des rivières Annain et Yèvre depuis Mehun-sur-Yèvre jusqu'à la confluence avec le Cher à Vierzon. L'étude déterminera rigoureusement la franchissabilité des ouvrages et définira avec chacun des propriétaires le ou les scénario (s) envisageable (s) et l'élaboration d'avant-projets de travaux si nécessaire. Une réunion d'échange avec associations et propriétaires concernés aura lieu fin janvier à Mehun-sur-Yèvre.

# Travaux sur un affluent du Colin à Morogues

Le remplacement des buses par un pont cadre avait pour objectif de diminuer l'effet d'obstacle à l'écoulement (inondation) et permettre la continuité écologique. Les opérations exécutées par la société Axiroute ont consisté au détournement du cours d'eau, au retrait de l'ancien ouvrage, à la mise en place du pont cadre, au confortement de berges à proximité de l'ouvrage. Financement partiel, calage du cadre et coordination des travaux par le SIVY.



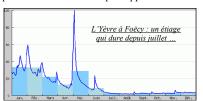


# Consultation des marchés en février 2016

Les marchés publics 2016/2017 de restauration des milieux aquatiques seront lancés en février 2016 Les actions projetées concernent la végétation (retraits d'embâcles, plantations), des aménagements agricoles (poses de clôtures, installations d'abreuvoirs), restauration de l'Ouatier à Ste-Solange, étude continuité Yèvre aval et Annain.

#### Point sur la ressource en eau

Les précipitations qui rechargent traditionnellement les nappes et les rivières à l'automne et en hiver sont très largement déficitaire par rapport aux normales. Avec 170 mm de précipitation depuis septembre jusqu'en fin d'année, Bourges a connu un déficit de pluie de l'ordre de 36% par rapport à la normale.





L'Yèvre à Avord <u>le 6 janvier 20</u>16

La situation hydrologique de nombreux cours d'eau du bassin de l'Yèvre est très préoccupante. Les débits sont au plus bas depuis le mois de Juillet et des assecs persistent sur l'Yèvre amont (Avord) ou encore le Langis. Des débits se rapprochant de la normale sont à espérer avec les pluies attendues de janvier.

#### Le saviez-vous?

En 1997 paraissait un article dans la « Revue Archéologique du Centre de la France » concernant une découverte faite à l'occasion des fouilles préventives du tracé de la rocade ouest de

Bourges en 1989, aux abords de l'Yèvre (aux Avrillages à St-Doulchard).

Il s'agit encore aujourd'hui du plus ancien moulin à eau connu en Gaule et dans le monde romain occidental!



En image, un dessin de pale de bois découverte sur le site.

### L'agenda des élus



